

Data inscription :	ADU ™°	A / NI
Date inscription :	ADH n°	A / N

FICHE INSCRIPTION: ATELIERS REGULIERS INDIVIDUELS - PESH - 2023-2024

Nom et Prénom (adhérent) :			Date de naissar	nce (adhérent)	:	
Nom et Prénom du responsab	ole légal :					
Adresse :						
CP :	Ville :					
Tél :		Mail :				
L'adhérent a-t-il des difficulté Non Oui Si oui, n		-	•		andicap : 07 49 89 77 15	
Envie de vous investir dans l'a	ssociation ?					
☐ Oui en participant aux inst ☐ Oui pour donner un coup o				, je ne peux pa ts, etc)	is	
Autorisation de droit à l'image : Vous autorisez, n'autorisez pas (barrer la mention inutile) Terre des Arts et la presse à prendre des images de votre enfant et de vous-même au sein d'un groupe et à les publier sur tout support.						
ATELIER REGULIER EN IND	IVIDUEL (à coche	<u>er)</u>				
Eveil et expression artistique : Séances de 30 min Séances de 45 min Fréquence : Bimensuelle Complétez ci-dessous par ordre de préférence, à l'aide du planning prévisionnel (n'hésitez pas à noter plusieurs choix si possible)						
Choix 1 : Jour :		Horaire :			Durée :	
Choix 2 : Jour :		Horaire :			Durée :	
PAIEMENT (à cocher) – voir détails p.2 ☐ Mensuel (x11 chèques à fournir): encaissement fin septembre puis entre le 1 ^{er} et le 5 d'octobre à juin. ☐ Trimestriel (x4 chèques à fournir): encaissement entre le 1 ^{er} et le 5 octobre, janvier et avril. ☐ Annuel (x2 chèques à fournir): encaissement fin septembre puis entre le 1 ^{er} et le 5 octobre.						
Partie grisée réservée à l'association Date 1ère séance : Date fin période d'essai * : Un enfant ou un autre membre de la famille est-il inscrit à Terre des Arts ? Oui Non - Si oui, ADH n° : Si oui, préciser nom et prénom + activité :						
Partie grisée réservée à l'assoc	ciation_					
Adhésion individuelle : 27 € ☐ Titulaire de la carte Sortir - N° carte Sortir :						
Nombre de séances :	x	€ =	€			
TOTAL DE L'INSCRIPTION (adhe	ésion + essai + ateliei):+_	+	=_	€	
Nombre de pièces CHQ, E, CV, etc.	Montant :	Correspondant à		Reçu ?	Réservé à la comptabilité	
Commentaires :					<u>Si arrêt, motif :</u>	



• Pour une inscription individuelle :

Séances hebdomadaires

	Total Atelier	Adhésion	TOTAL INSCRIPTION			REGLEMENT	
30 min	612€	27€	639 €	Adhésion 27 € (1 chèque)		Annuel :	612 € (1 chèque)
						Trimestriel :	204 € (3 chèques)
						Mensuel:	61,20 € (10 chèques)
45 min	870 €	27€	897€	Adhésion 27 € (1 chèque)	27 € +	Annuel :	870 € (1 chèque)
						Trimestriel :	290 € (3 chèques)
						Mensuel :	87 € (10 chèques)

NB : Les tarifs ci-dessus sont calculés pour 30 séances

Séances bimensuelles

	Total Atelier	Adhésion	TOTAL INSCRIPTION			REGLEMENT		
30 min 306 € 27 € 333 €		27 € 3		Adhésion		Annuel :	306 € (1 chèque)	
	27 € 333 €		27 € 333 €	306 € 27 € 333 €	333 €	3€ 27€	27 € + Trimestriel:	102 € (3 chèques)
				(1 chèque)		Mensuel :	30,60 € (10 chèques)	
45 min 435 €		435 € 27 €	462 €	Adhésion 27 € (1 chèque)	+	Annuel:	435 € (1 chèque)	
	435 €					Trimestriel :	145 € (3 chèques)	
						Mensuel :	43,50 € (10 chèques)	

NB : Les tarifs ci-dessus sont calculés pour 15 séances

MODALITES D'INSCRIPTION

1/ Adhésion et paiement activité

L'adhésion est annuelle pour toute l'année scolaire. Le paiement intégral de l'activité est effectué lors de l'inscription (adhésion + ateliers). Toute annulation de l'inscription par le signataire, moins de 14 jours calendaires avant le début des ateliers, donne lieu au paiement de frais de gestion auprès de l'association, d'un montant forfaitaire de 33.90 €.

* Période d'essai pour les ateliers réguliers

Une période d'essai payante de 3 séances consécutives est prévue. Au terme de cette période, votre engagement devient annuel. Cependant, vous pouvez arrêter l'activité sans préavis à l'issue de votre 3ème séance d'essai, en ayant préalablement informé votre intervenant, et/ou le secrétariat de l'association. Terre des Arts vous remboursera alors votre inscription moins le coût forfaitaire de la période d'essai (si vous aviez réglé l'intégralité de l'année).

Si vous arrêtez en cours d'année, les séances restantes ne seront pas remboursées sauf pour les cas de forces majeures (citées ci-après) sur demande écrite (mail ou courrier) de l'adhérent à l'administration de l'association et avec **un préavis de 3 semaines** : déménagement, hospitalisation, mauvaise adaptation constatée par l'intervenant.

• Titulaire de la carte Sortir :

Si votre enfant est titulaire de la carte Sortir, merci de fournir uniquement <u>un chèque de 33.90€ (ateliers en collectif) ou de 61,20€ (pour les ateliers individuels de 30 min) ou de 87€ (pour les ateliers individuels de 45min)</u> avec votre fiche d'inscription. Nous finaliserons votre dossier ensemble. (Pour les personnes dont la carte Sortir est en cours de renouvellement, un chèque de ca²ution vous sera demandé à hauteur de 105€)

Pour une inscription en cours d'année :

L'inscription en cours d'année est possible, dans ce cas il est nécessaire de nous contacter. Pour toute inscription à partir de novembre 2023 nous proratisons le nombre de séance restant à effectuer jusqu'à la fin de l'année (juin).

2/ Annulation

Les ateliers peuvent être annulés ou reportés par Terre des Arts sans préavis, si le nombre d'inscrits ne permettait pas de les maintenir. **Toute absence de l'adhérent** à son atelier <u>ne peut</u> en aucun cas <u>faire l'objet d'un rattrapage</u> ou <u>d'un remboursement</u>.

En cas d'absence d'un intervenant, Terre des Arts se réserve la possibilité de rattraper les séances annulées de son fait, en fin d'année, en respectant le calendrier des vacances scolaires. En cas d'impossibilité calendaire, l'association proposera le remboursement des séances aux participants.

3/ Engagement et responsabilité

- Tout enfant inscrit, est sous l'entière responsabilité de son parent, avant et après la séance.
- Vous vous engagez à venir à l'heure et régulièrement aux ateliers et à prévenir en cas d'absence, un répondeur est à votre disposition.
- L'association met à votre disposition une salle d'accueil, avec du mobilier, des jeux, des livres et magazines en libre accès. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cet espace et prendre soin du matériel.
- Nous partageons les locaux avec une crèche, aussi, nous vous remercions de respecter une certaine discrétion dans les parties communes notamment le couloir.

Je soussigné(e)	_certifie, être informé(e) et accepter les modalités énumérées ci-dessus.
Fait, le	Signature :